

## DIRECTION DES ELEVES

Madame. Monsieur, nous avons une atmosphère favorable au travail intellectuel à l'université.

Votre fils est inscrit au Pavillon de philosophie. Il est à une étape importante dans sa vie. Pas encore adulte, il en est tout de même à un stade où il peut commencer à voler de ses propres ailes et où il peut se préparer plus immédiatement à la pleine possession de la conduite de sa vie.

Afin de favoriser cette évolution, les éducateurs du pavillon ont apporté, l'an passé, quelques changements à la vie étudiante. Après cette année d'essai, nous sommes satisfaits en général de ces changements. Cependant, grâce à l'expérience de l'an passé, nous constatons que nous devons être encore plus présents à l'étudiant pour pouvoir, plus souvent peut-être, lui donner quelques indications ou quelques conseils sur sa vie d'étudiant.

Conscients de notre devoir d'éducateur, nous nous efforcerons de veiller à tous les aspects de la vie des étudiants.

Une attention particulière ira, comme dans le passé, au domaine académique, où les exigences y seront plus grandes que jamais. Mais nous voulons aussi toucher à tous les autres aspects de l'éducation : religieux, social, et formation du cœur et de la volonté.

Nous maintiendrons des exigences très précises dans ces domaines et considérons que l'étudiant qui s'inscrit à notre institution

accepte volontairement de faire effort pour s'y conformer. Et cela, vaudra pour tous les étudiants même les externes.

Plusieurs points feront l'objet d'une attention particulière:

- a) rigueur d'une atmosphère favorable au travail intellectuel à l'intérieur du Pavillon, particulièrement avec l'augmentation des étudiants y circulant.
- b) tenue vestimentaire obligatoire incluant l'interdiction du port de la barbe et des cheveux "trop longs".
- c) absence et retard en classe rigoureusement interdits.
- d) quant aux étudiants qui auront choisi de résider à l'un des Pavillons, tout sera mis en œuvre pour qu'ils y retrouvent l'atmosphère de silence propice au travail de l'esprit et au repos; ce point sera absolu et quiconque ne voudra pas s'y conformer choisira automatiquement de lui-même de quitter la résidence.

Par ailleurs, pour favoriser une plus grande prise de responsabilité personnelle, une très grande liberté sera accordée aux étudiants dans leurs allées et venues. Mais,\* nous réservons le droit de leur signaler les abus qui pourraient se glisser dans leurs sorties.

Les portes du Pavillon seront closes absolument à 11 heures chaque soir de la semaine, sauf le samedi alors qu'elles le seront peu après minuit.

Le vendredi soir, après les cours, les étudiants seront libres de se rendre dans leur famille à la condition d'aviser de leur départ.

\* nous

Nous attirons l'attention des parents sur les dangers que présentent les voyages "sur le pouce" et attendons qu'ils avisent leurs fils de la ligne de conduite à prendre dans ce domaine.

Et à moins de recevoir un avis formel sur le sujet, nous considérons que les parents en auront donné la permission à leur fils.

Voilà, chers parents, ce dont nous voulons vous faire part avant le retour de vos fils au collège.

Veuillez croire que c'est notre constante préoccupation d'assurer à votre fils le meilleur développement possible qui nous pousse à nous adapter continuellement aux exigences de notre temps.

Avec mes meilleurs sentiments,

*Paul Desjardins, pte*

Paul Desjardins, ptre  
Directeur des Etudiants,  
Pavillon de Philosophie,  
Séminaire de Rimouski.

Rimouski, le 23 août 1966